

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 2019

Présents :

M. Mathieu Chatenet :	Président du COGES
M. Alain Dufes :	Trésorier du COGES
M. Olivier Pouvreau :	Secrétaire du COGES
Mme Viengmala Sihapanya :	Parent élue au COGES
M. Romain Arcizet :	Parent élu au COGES
M. Nicolas Kinzelin :	Parent élu au COGES
Mme Sylvie Le Roy :	Proviseure du Lycée Hoffet
M. Choukry El Gazzah :	Directeur de l'école Primaire
Mme Muriel Schepens :	Directrice Administrative et Financière (DAF)
Mme Delphine Derniaux :	Attachée de coopération

Excusé :

M. Mathieu Vassal :	Parent élu au COGES
---------------------	---------------------

1. Ouverture de la réunion par le Président du COGES à 18 h 06 : Le quorum n'étant pas atteint l'AG est reportée à 18h20.

Cette AG du mois de décembre 2019 est une étape importante de notre association des parents d'élèves et de fait de notre lycée. C'est le moment de nous retrouver pour débattre et discuter de ce budget.

Une présentation de la rentrée des classes 2019 sera faite par madame la Proviseure.

Puis le trésorier de l'association présentera le budget 2020.

Le COGES a voulu dès l'an dernier une gestion financière rigoureuse afin de trouver les ressources nécessaires pour investir sur thadeua

Remerciements aux parents présents et aux membres du COGES, le Trésorier et la DAF pour la préparation du budget 2020 ainsi que Madame la Proviseure pour tout le travail réalisé l'an dernier.

La séance sera ensuite ouverte aux questions sur le budget et aux questions diverses.

Le Président précise que le COGES a une démarche transparente et nous sommes ici pour présenter et débattre, nous sommes à l'écoute de tous les commentaires. C'est une assemblée générale, le moment où les membres de l'association, les parents ont le moyen de s'exprimer et présenter leur point de vue. C'est important.

2. Mot d'introduction par la Madame Proviseure
Cette AG ne rassemble pas beaucoup de monde.
Remerciement aux membres bénévoles du COGES.

Bilan de la rentrée 2019/2020

Voir annexe I : Présentation de Madame la Proviseure

Madame la Proviseure présente :

- les effectifs
- la structure
- les personnels
- le projet d'établissement,
- les résultats aux examens
- le devenir de nos élèves après le BAC
- le calendrier scolaire 2020/2021
- les actions pédagogiques
- les activités périscolaires et l'A.S.
- la formation du personnel
- le plan de sécurité

637 élèves et plus d'élèves laotiens et étrangers

Des ajustements ont été effectués pour ne pas dépasser 25 élèves par classe.

Questions sur le bilan : aucune question.

3. Monsieur le Trésorier présente le Budget 2020.

Explications relatives à la construction du budget en trois étapes : définir la direction que l'on voulait donner au budget, obtenir toutes les requêtes de la Direction du Lycée concernant les besoins en ressources, et se baser sur le budget 2019 réellement effectuées (onze mois puis extrapolation).

Un écart entre le budget 2019 et le réalisé est constaté dans un sens positif et La DAF a pu ajuster certaines dépenses sur le nouveau budget 2020.

Les recettes sont simples et basées sur les frais d'écolage de 637 élèves à la rentrée 2019.

Le Trésorier estime que l'augmentation proposée sur 2020/2021 à 2 % pour toutes classes confondues, donnera un résultat à l'équilibre.

Le budget prévisionnel de 2019 prévoyait une perte de 50 000 USD mais à décembre 2019 le résultat devrait être positif aux alentours de 44 000 USD.

Le COGES a donc voté une augmentation de 2% des frais d'écolage en raison de possibles investissements

Voir annexe II : Présentation du budget 2020

L'investissement sera déficitaire de 47 000 USD mais le fond de roulement sera suffisant pour pallier les dépenses de Juillet et Aout 2020.

une partie de l'emprunt non utilisée et les augmentations de 5 à 7 % des frais d'écolage des années précédentes ont permis de se constituer un matelas de sécurité.

cette réserve permettra de palier à des dépenses non prévues. Ainsi, les impayés sont un risque à ne pas négliger mais une souplesse des paiements a été adoptée.

Des dépenses et investissements seront effectués dans les années à venir pour rénover le site de Thadeua.

Frais d'écolage et d'inscription :

Le coges pense qu'il est justifié d'augmenter les premiers frais d'inscription car les nouveaux arrivants profitent d'une structure globale améliorée pour lesquels ils devraient contribuer. Les frais d'inscription pour les nouveaux arrivants passeront ainsi de 800 à 900 USD.

Fin de la présentation du budget 2020.

Remerciement tout particulier à Muriel, DAF, pour tous ses efforts et ce travail de préparation.

Questions au Trésorier sur le budget 2020 présenté :

Un parent : quelle est la contribution actuelle reversée à l'AEFE ?

Le Trésorier : le passage de 9% à 6% de la redevance dû à l'AEFE, représente une économie de 50,000 USD qui seront investis sur les travaux de Thadeua.

Les produits financiers permettent un complément de revenu mais L'idéal serait d'avoir un budget à l'équilibre opérationnel.

Un parent : des frais de première inscription élevés peuvent être une barrière pour des familles qui se posent des questions sur la scolarité de leurs enfants au Lycée Hoffet.

Le Secrétaire : la question a été posée en Conseil d'Administration au sujet des premières années de maternelle : avec des frais de première inscription de 500 USD au lieu de 900 USD pour l'an prochain, la perte sur deux classes de seraient de : $48 \text{ élèves de maternelle} \times 400 \text{ USD} = 19,200 \text{ USD}$.

Un deuxième parent pose la même question et si cela a été envisagé.

Le Trésorier : cette question a été débattue au sein du COGES.

Le prix attractif d'entrée au Lycée est une position, mais il y a des travaux à financer dans les trois prochaines années.

Le Directeur du Primaire souligne qu'il ne faut pas brader la qualité de l'établissement au risque de ne plus pouvoir financer les besoins et la qualité.

Madame la Provisure: en raison de la contribution des années précédentes qui a pu constituer des réserves, les augmentations de cette année, sont sous la moyenne des établissements de l'AEFE.

La DAF : à chaque début de travaux, des surcoûts sont inévitables en fonction de ce qui est découvert.

Madame la Provisure : le nouveau bac représente un coût auquel il faut faire face. Un nouvel enseignant va devoir être recruté.
Nous faisons tous l'effort de garder la qualité en travaillant sur le budget.
Il faut retenir qu'il faut trouver un équilibre.

Pas d'objection des 6 parents présents sur le budget 2020 présenté et adopté par le COGES lors du dernier Conseil d'administration.

Questions envoyées à l'APE :

- Qu'est devenue la demande de parents d'envisager un audit sur la gestion précédent du Lycée

Le Président : ce sujet a déjà été abordé et un audit interne a été fait et des changements ont été effectués

Le Trésorier : des améliorations dans la gestion ont été faites.

- Love Life demande aux familles de payer 6 mois de cantine: un rectificatif ou précision par Love Life sera envoyé aux familles.

- Il y aura une mise à jour de la commission

Nouveau : commission périscolaire : inscription en Juin pour Septembre

- Réponses sur les achats de stylos, casquettes et T-shirts : ils sont donnés pour la promotion du Lycée et les casquettes des cadeaux traditionnelles sont données aux stagiaires par tradition.

Les frais liés aux la tenue sportive ont été réduits pour être au plus près des frais.

Clôture 19h23.

Le Président de l'APE



Mathieu CHATENET